



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E16310

VALABLE JUSQU'AU

20/04/2027

ÉDITÉ LE 25/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Raison sociale : MONTI PEINTURE DECORATION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/04/2002

Capital : 200 000

9 RUE DESCHAMPS
95210 ST GRATIEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 79B217

Siret : 315 172 940 00027

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 210046300

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 426283Q1247000/001 294273/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 426283Q1247000/001 294273/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Téléphone : 01 39 89 24 18

Fax :

Portable : 06 35 16 21 76

Responsabilité légale :

MONTI PHILIPPE DIRECTEUR GÉNÉRAL / MONTI CHARLOTTE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : accueil@monti-peinture.fr

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 852 238

Tranche de classification : CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3412	Calfeutrement de joints de construction (Technicité confirmée)	12	02/12/2025
3421	Imperméabilité des façades (Technicité courante)		02/12/2025
3422 PROB	Imperméabilité des façades (Technicité confirmée)		02/12/2025
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)		23/06/2026
Nombre total de qualifications : 4			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E16310

VALABLE JUSQU'AU 20/04/2027

ÉDITÉ LE

25/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 16/04/2002
200 000

Raison sociale : MONTI PEINTURE DECORATION

9 RUE DESCHAMPS
95210 ST GRATIEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 79B217

Siret : 315 172 940 00027

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 210046300

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 426283Q1247000/001 294273/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 426283Q1247000/001 294273/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Téléphone : 01 39 89 24 18

Portable : 06 35 16 21 76

Fax :

Site Internet :

E-mail : accueil@monti-peinture.fr

Responsabilité légale :

MONTI PHILIPPE DIRECTEUR GÉNÉRAL / MONTI CHARLOTTE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3421	Imperméabilité des façades (Technicité courante) Mention RGE	02/12/2025
3422 PROB	Imperméabilité des façades (Technicité confirmée) Mention RGE	02/12/2025
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	23/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	08/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.